aux Cascaskias Le 5 Juillet 1702

Mon Reverend Pere Je vous ay desia escrit parla voie de quebec mais on sesert de toutes Les voies pour saluer v.r. Le P. Pinet St. & Zelé missionaire aquitté La mission des tamarous ou l'arkinsa selon que vous me mandies. mais ne La quittée qu'ademy. il ya Laissé vn homme dans nostre maison qui en a soin et ainsi nous y allons dicy de temps entemps pour montrer que nous obeissons au roy y attendant la ses ordres. ce Pere a soin apresent des Cascaskias ou Je le laisse seul, ce qui Luy donne bien du chagrin accause des circonstances presentes ou mr. bergier montre qu'il est digne suiet des missions etrangeres. mandes Luy sur quoy fondé Les grands vicaires n'ont point de droits de visite dans nos eglises, ne peuuent y confesser sans notre consentement. Je suis persuadé que ces missions vont avoir derudes secousses. commencoient/a estre sur vn bon pied cela a fait dela Jalousie a messieurs des missions etrangeres, qui sont venus nous les enleuer, dieu veille qu'ils les lassent mieux que nous. il semble aussi quil y ait du refroidissement du costé dem<sup>1</sup>. Diberuille et peut estre bien lan prochain qu'il y aura un froid glacant. dieu soit beni, qui donne a cette eglise benefisante. Les epreuves qu'il adonné a celles qu'il a leplus cheries. Je vous ecrirois plus aulong si ienelauois/fait par quebec ou ie vous instruis Leplus que iepuis detout. comme vous Les receures plutost que cellecy, Je vous y renuoie et me contente apresent de vous marquer Le souuenir que Jay